



CABINET KAN CONSULTING

Etude, Formation, Audit, Conseil et Assistance

Tél (00223) 66 08 66 40/ 76 24 29 70

Email: kanconsulting@yahoo.fr/ formation@cabinetkanconsulting.net

Site web: www.kanconsulting.over-blog.com/ www.cabinetkanconsulting.net

COMPTE RENDU DU SEMINAIRE DE FORMATION CGREO

BAMAKO DU 03 AU 15 OCTOBRE 2011:

La création et la gestion d'une entreprise n'est pas une tâche facile. Il faudra maîtriser les connaissances nécessaires ou se faire assister pour augmenter ses chances de succès car la création d'entreprise obéit à des règles et principes. Ces règles ne sont pas maîtrisées par tous ou sont mal connues. Un créateur qui maîtrise les principales procédures de création, d'installation et de gestion d'entreprise a plus de chances de réussir que n'importe quelle autre personne. Le créateur doit d'abord comprendre les cycles de création d'entreprise et les procédures à remplir, pouvoir faire une étude de marché. L'étude de marché va lui permettre de savoir si l'activité à entreprendre intéresse une clientèle suffisante. Une bonne étude de marché permet de vérifier la faisabilité du projet et de déterminer le chiffre d'affaires prévisionnel de la future entreprise. L'élaboration du plan d'affaires aidera le créateur dans la recherche de financement, il permettra aussi de mieux approfondir un projet tout au long de sa conception, de juger de sa faisabilité et de suivre son évolution. La connaissance des techniques comptables permettra à l'entrepreneur de savoir combien il gagne et combien il dépense en calculant ses coûts. La recherche de financement aussi est une étape clé dans la création d'une entreprise car pour survivre il faut à chaque entreprise des ressources financières. Si le créateur connaît les meilleures méthodes de recherche de financement, cela lui serait très utile.

Choisir une forme juridique demande d'abord à connaître les différentes formes juridiques définies par l'acte uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA).

Ainsi, dans le but de mieux former les futurs et/ou entrepreneurs et dirigeants d'entreprise, le cabinet Kan Consulting a élaboré le programme de formation CGREO intitulé: « Créer, Gérer et Réussir son Entreprise dans l'espace OHADA ». Le programme comprend une introduction au droit OHADA et cinq modules. Ces modules sont : i) Cycles de création et procédures administratives ; ii) Marketing et Etude de marché ; iii) Comptabilité et calcul des coûts dans l'entreprise; iv) Techniques d'élaboration de plan d'affaires ;v) Recherche de financement.

La formation organisée en collaboration avec l'Université Ibn Rushd de Bamako s'est déroulée du 03 au 15 octobre 2011 à Bamako et s'est tenue à l'Hôtel Sahel Vert.

La cérémonie d'ouverture était présidée par Monsieur Silamakan Kanté, Directeur Général du cabinet. Il a d'abord remercié les participants venus du Niger et du Mali et présenté le cabinet Kan Consulting : cabinet d'Etudes, de Formation, d'Audit, de Conseil et d'Assistance. Le cabinet a pour objet la promotion du droit des affaires, de l'audit, de la comptabilité, de la fiscalité, de la gestion des ressources humaines et de l'informatique. Ensuite, il a présenté le programme de formation CGREO, un programme conçu et élaboré par le cabinet pour améliorer les connaissances et compétences des entrepreneurs en création et gestion des entreprises et surtout de la maîtrise du droit OHADA. Le séminaire a été animé par une équipe pluridisciplinaire composé d'économistes, de socio-économistes, de juristes, d'auditeurs et de financiers originaires du Sénégal et du Mali.

Le séminaire a débuté par une introduction du droit OHADA : sa genèse ainsi que la présentation de l'acte uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique qui régit les sociétés commerciales. Cette introduction avait pour but d'initier les participants au droit OHADA et à l'acte uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique. Elle a été animée par Monsieur Yaya Dao, juriste de formation titulaire d'une maîtrise en sciences juridiques obtenu en 1990 à l'Ecole Nationale d'Administration du Mali et gérant statutaire à Bamako d'un bureau d'études dénommé « Delta Concept SARL ».

Le module 1 consacré aux cycles de création et des procédures administratives visait à initier les participants aux différents cycles de création d'entreprise et aux procédures administratives de création d'entreprise.

Le module 2 a été consacré au marketing et à l'étude de marché. Il visait à initier les participants à l'étude du marketing et à l'étude de projet.

Ces deux premiers modules ont été dispensés par le Professeur Abdoulaye Niang de l'Université Gaston Berger du Saint Louis du Sénégal. Il est entre autres : directeur de l'Observatoire pour l'Etude des Urgences des Innovations et des mécanismes du changement Social (URIC) ; Expert Consultant auprès de plusieurs organismes dont la Banque Mondiale, le PNUD, la RADDHO, etc. Il est également collaborateur externe des universités françaises telles que Paris VIII, Bordeaux ; et africaines comme Nouakchott, Lomé, Ibn Rushd de Bamako. Le Professeur Niang est fondateur et directeur de la revue Sénégalaise de Sociologie et membre fondateur de la revue Afrique, Société, Recherches (AFRISOR).

Le Professeur Abdoulaye Niang est titulaire:

- d'un doctorat de sociologie obtenu à l'Université de Paris VIII, Saint Denis en 1988 ;
- d'un Diplôme d'Etudes Approfondies (DEA) en théories et pratiques des modes d'existence des organisations obtenu à l'Université de Paris IX, Dauphine en octobre 1983 ;
- d'un Diplôme d'Etudes Approfondies en systèmes et structures obtenu à l'Université de Paris VIII, Saint Denis en novembre 1982 ;
- d'un Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées (DESS) en intervention et formation dans les organisations obtenu à l'Université de Paris IX, en octobre 1982 ;

Le module 3 consacré à la comptabilité et au calcul des coûts dans l'entreprise visait à introduire les participants à la comptabilité de base, la comptabilité professionnelle avec des comptes comptables et au calcul des coûts dans l'entreprise. Ce module était animé par Monsieur Silamakan Kanté, Directeur Général du cabinet et titulaire du Diplôme Professionnel d'Audit Interne (DPAI) de l'Institut Français de l'Audit et du Contrôle Interne (IFACI) de Paris. Il a d'abord présenté l'acte uniforme relatif au droit comptable avant de revenir au dit module.

Le module 4 portant sur les techniques d'élaboration des plans d'affaires visait à mettre à la disposition des participants des outils pour mieux élaborer leurs

plans d'affaires, à connaître les différents techniques et spécificités d'un plan d'affaires. Ce module était animé par Monsieur Sadio Sissoko, consultant formateur, titulaire d'un master en décentralisation et ingénierie du développement local obtenu à l'Université de Grenoble en France et d'une maîtrise en sciences juridiques obtenu à l'Ecole Nationale d'Administration du Mali. Il capitalise plus de vingt années d'expérience professionnelle comme consultant en formation auprès notamment de : i) Ministère Malien de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (à travers l'Agence Nationale pour l'Emploi des Jeunes) ; ii) Ministère de l'Administration Territoriale et des Collectivités Locales ; iii) agences/organisations internationales basées au Mali telles que le PNUD, la coopération Hollandaise, Allemande, etc.

Le module 5 consacré à la recherche de financement portait sur l'identification des besoins de financement, aux conditions de prêt, à l'étude des institutions financières et des structures d'appui pour étude de projet. Ce module était animé par Monsieur Moussa Camara, titulaire d'un master en audit et contrôle de gestion obtenu au Centre Africain d'Etudes Supérieures en Gestion (CESAG) du Sénégal, chef de mission au cabinet Kan Consulting.

Les animateurs ont partagé leurs riches expériences avec les participants venus de divers horizons composés de financiers, de juristes, de coordinatrice d'ONG, d'économistes, de promoteurs d'entreprises et d'étudiants.

La formation s'est appuyée sur la technique participative basée sur des exposés suivis d'échanges avec les participants. Et chaque module a fait l'objet des travaux pratiques sous forme d'atelier et des présentations en plénière. Cette approche technique a permis pendant le séminaire le montage du dossier d'une entreprise de production de lait par les participants.

A la fin du séminaire de formation, les participants ont reçu divers documents relatifs à la création et à la gestion d'entreprise ainsi qu'au système comptable OHADA, l'acte uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique, l'acte uniforme relatif au droit comptable et le document quel avenir pour le droit comptable OHADA.

Au terme du séminaire, les participants venus du Niger et du Mali ont manifesté leur satisfaction quant à leurs attentes notamment à la qualité des animateurs et des débats brillants du séminaire.

Ils ont souhaité que de tels séminaires puissent être multipliés afin de mieux former les entrepreneurs au nouveau droit OHADA ainsi qu'aux techniques de création et de gestion d'entreprise.

Dans son mot de clôture, Monsieur Silamakan Kanté a remercié

- les participants ;
- les formateurs et a ensuite adressé une mention spéciale au Professeur Abdoulaye Niang pour sa grande disponibilité et son esprit de partage ;
- et l'Université Ibn Rushd, partenaire incontournable du cabinet.